

vertu des règles qui régissent notre Parlement, l'honorable ministre est tenu de retirer ces paroles. Vous lui avez demandé de le faire. Je lui demande de se conformer à votre décision.

**L'hon. M. Walker:** Monsieur l'Orateur, étant donné l'explication fournie par le ministre du Travail, il est évident que la déclaration de l'honorable député d'Essex-Est est fautive. Si l'appellation que je lui ai donnée offense la Chambre, je serai très heureux de la retirer.

**L'hon. M. Martin:** A la bonne heure!

#### PRÉSUMÉ PROGRAMME DE RECRUTEMENT DE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. M. W. Martin (Timmins):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre ou, en son absence, au premier ministre suppléant si c'est possible. Vu la nouvelle publiée dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, d'après laquelle malgré un programme accru de recrutement, l'Allemagne de l'Ouest a toujours besoin de 45,400 travailleurs étrangers, le gouvernement fera-t-il de plus grands efforts pour résoudre le problème du chômage au Canada avant que l'Allemagne commence à faire du recrutement au Canada?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député se préoccupe sûrement du problème dont il tente de faire état, mais il ne me semble pas que ce soit le désir sincère d'obtenir des renseignements qui le porte à poser cette question.

**M. Martin (Timmins):** Relativement au rappel à l'ordre que vous avez formulé, monsieur l'Orateur, l'article de journal ajoute que, étant donné que la source régulière de main-d'œuvre ouvrière s'est épuisée en Italie à cause de l'activité qui règne dans ce pays, on s'adresse maintenant à l'Espagne, à la Grèce et à la Turquie. Comme il est généralement reconnu que le Canada manque de population, je crois qu'il n'est pas...

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député pourra exprimer ses opinions là-dessus quand l'occasion se présentera.

#### L'ÉNERGIE

##### CORRESPONDANCE AVEC LES PROVINCES RELATIVE- MENT AU RÉSEAU NATIONAL D'ÉNERGIE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate):** Je me demande si l'un des secrétaires parlementaires du premier ministre pourrait répondre à la question que j'ai posée à ce

[L'hon. M. Martin.]

dernier: y a-t-il de la correspondance qui n'a pas été déposée à propos de la conférence sur le réseau d'énergie qui a eu lieu hier? Les secrétaires parlementaires savent sûrement que le premier ministre a déclaré qu'il déposerait aujourd'hui ces documents s'il en avait. Peuvent-ils respecter cet engagement?

**M. John Pallett (secrétaire parlementaire du premier ministre):** Je ne conviens pas que le premier ministre ait formulé la déclaration que lui prête le député, mais je tiendrai sa question pour un préavis.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le secrétaire parlementaire aurait-il l'amabilité de voir s'il y a des lettres et de les remettre à la Chambre, comme le premier ministre l'a promis?

**M. Pallett:** Je le répète, je n'admets pas que les propos du député soient justes, mais je tiendrai sa question pour un préavis.

#### LES TRANSPORTS AÉRIENS

##### PRÉTENDU ACCORD DE COLLABORATION CONCLU ENTRE AIR-CANADA ET LA «CANADIAN PACIFIC AIRLINES»

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. D. M. Fisher (Port-Arthur):** Puis-je poser au ministre des Transports une question qui découle des renseignements fournis hier à propos du déficit d'Air-Canada? Vu qu'un comité de la Chambre examinera le rapport annuel d'Air-Canada, le ministre peut-il nous dire, avant que le comité se réunisse, ce que pense le gouvernement du bruit voulant qu'Air-Canada et la *Canadian Pacific Airlines* se fusionnent ou concluent un accord de collaboration entre elles?

**L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports):** Je n'ai rien à ajouter à ce qui a été dit à la Chambre par le passé.

#### LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Martineau.

##### MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Armée canadienne—

644. Direction et entretien—Crédit supplémentaire, \$35,000,000.

**M. Forgie:** Je voudrais me reporter à un bref discours que j'ai prononcé en septembre dernier à propos de la situation qui existe au camp militaire de Petawawa. J'espère, disais-je au ministre à ce moment-là, qu'on étudiera la situation afin de voir s'il n'y aurait pas moyen de prendre des mesures pour atténuer les souffrances de ceux qui, faute d'hôpitaux suffisants, ne reçoivent pas les soins voulus.

Une question, inscrite au *Feuilleton*, a été posée à ce propos l'autre jour par l'honorable